

COMMUNE DE MITTELWIHR

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Mittelwihr
de la séance du 12 avril 2011
sous la présidence de Monsieur Hugues SPENLEHAUER, Maire

Etaient présents :

Monsieur Hugues SPENLEHAUER, Maire,
Messieurs Alain KLEINDIENST, Jean-Michel HERRSCHER et Jean-Jacques ZIRGEL,
adjoints,
Monsieur Olivier BERGER, Monsieur Jean-Claude BURGHART, Madame Arlette ECKERT,
Madame Eve FONNE, Madame Fanny OSTER, Monsieur Philippe SCHEIDECKER,
Madame Marie-France SIEGLER et Monsieur Dominique WALTSBURGER, conseillers
municipaux.

Procurations :

Monsieur Hervé FRANTZ à Madame Fanny OSTER
Monsieur Gilbert LEIB à Monsieur Dominique WALTSBURGER
Monsieur Christian WURTZ à Monsieur Philippe SCHEIDECKER

Secrétaire de séance :

Madame Martine OTTERMANN, Secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 mars 2011
2. Fiscalité directe locale – Vote des taux d'imposition 2011
3. Vote du budget primitif 2011 – M14
4. Aménagement du carrefour Route des Vins et Rue du 25 Décembre
5. Matériel de défense contre l'incendie – Contrat de maintenance extincteurs
6. Fêtes et cérémonies – Création d'une commission communale
7. Divers :
 - Date du prochain Conseil Municipal : 3 mai 2011

POINT N°1**Approbation du compte rendu de la séance du 22 mars 2011**

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la séance du 22 mars 2011.

Après délibération, le compte rendu est adopté à l'**UNANIMITE**.

POINT N°2**Fiscalité directe locale – Vote des taux d'imposition 2011**

Monsieur Jean-Jacques ZIRGEL rejoint l'assemblée à 20h10.

En 2011, les communes votent les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et lorsqu'elles ne sont pas membres d'un EPCI à FPU (Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Professionnelle Unique), celui de la cotisation foncière des entreprises. Cette opération a pour préalable, la détermination des taux de référence. Créés pour permettre de passer du taux existant avant la réforme à un taux qui intègre à la fois les transferts de part de taux d'autres niveaux de collectivités et la réduction des frais d'assiette et de recouvrement consentie par l'état, ils sont calculés par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et donnés sur les états N° 1259.

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des quatre taxes directes locales N° 1259 COM pour 2011.

Pré-rempli par les services fiscaux, il est adressé à la Mairie par les services de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Il est ensuite complété par les services municipaux, après fixation par le Conseil Municipal, du produit fiscal attendu pour 2011 des quatre taxes directes locales.

Cet état a été profondément modifié en 2011 pour s'adapter à la suppression de la taxe professionnelle.

Conformément à l'avis des commissions réunies émis le 17 mars 2011, Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de référence de 2010.

FISCALITE DIRECTE LOCALE	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2011	TAUX DE REFERENCE 2010	PRODUITS A TAUX CONTANTS	TAUX VOTES 2011	PRODUIT CORRESPONDANT 2011
TAXE D'HABITATION	970 400	14.75 %	143 134	14.75 %	143 134
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES	765 800	10.21 %	78 188	10.21 %	78 188
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	95 900	43.90 %	42 100	43.90 %	42 100
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	190 400	22.35 %	42 554	22.35 %	42 554
TOTAUX	2 022 500		305 976		305 976

Madame Marie-France SIEGLER rejoint l'assemblée à 20h20.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'UNANIMITE**, approuve le maintien pour 2011 des taux de référence de 2010.

POINT N°3

Vote du budget primitif 2011 – M14

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents budgétaires,

Après avoir entendu les explications du Maire,

Vu l'avis des commissions réunies du 17 mars 2011,

Après en avoir délibéré,

Approuve, **à l'UNANIMITE**,

- le budget primitif 2011 voté par nature et par chapitre, arrêté comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	808 154.61
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	574 300.28
TOTAL DEPENSES	1 382 454.89
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	808 154.61
RECETTES D'INVESTISSEMENT	574 300.28
TOTAL RECETTES	1 382 454.89

POINT N°4**Aménagement du carrefour Route des Vins et Rue du 25 Décembre**

Monsieur le Maire rappelle :

Par délibération du 1^{er} juin 2010, le Conseil Municipal approuvait l'avant-projet établi par la DDT (Direction Départementale des Territoires) de Ribeauvillé.

Par délibération du 4 octobre 2010, le Conseil Municipal approuvait l'ensemble de l'opération sur la base du devis estimatif établi par la DDT et autorisait la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département.

A la demande des services de la Direction des Routes et des Transports, en charge de la validation technique du dossier, la largeur des aires de stationnement ainsi que l'aménagement des espaces verts ont été revus.

Mis à jour le 23 mars 2011, ce nouveau projet est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Après délibération,

Avec 14 voix **POUR** et 1 **ABSTENTION**,

- le Conseil Municipal approuve le projet modifié et adopte le plan de financement rectifié comme suit :

Postes	Montant HT	Montant TVA 19.6 %	Montant TTC
Prix de revient			41 364.35
- Travaux	34 585.57	6 778.77	41 364.35
Recettes			12 404.03
- FCTVA (15,482%)		6 404.03	
- Part Conseil Général 18 % du tronçon éligible	6 000.00		
Part résiduelle à charge de la Commune	28 585.57	374.74	28 960.32
- Fonds propres			28 960.32

POINT N°5**Matériel de défense contre l'incendie – Contrat de maintenance extincteurs**

Monsieur Jean-Michel HERRSCHER, Adjoint au Maire, présente le contenu des prestations réalisées par l'entreprise intervenante à Mittelwihr depuis de nombreuses années, OMNIUM EXTINCTEURS, basée à Colmar (68000), 57 Rue du Prunier.

Il détaille ensuite l'offre concurrente déposée par GTI (GROUPE TECHNIQUE INCENDIE) également établi à Colmar (68000), 8 Rue de Hunawih, auteur des plans sécurité incendie réalisés gracieusement pour l'école de Mittelwihr.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'UNANIMITE**,

- retient la proposition de GTI et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat établi pour une durée d'un an, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

POINT N°6**Fêtes et cérémonies – Création d'une commission communale**

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'UNANIMITE**,

- approuve la création de la commission communale des fêtes composée des membres suivants :
Monsieur le Maire, Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Jean-Claude BURGHART, Eve FONNE, Fanny OSTER, Philippe SCHEIDECKER, Marie-France SIEGLER et Dominique WALTSBURGER.

POINT N° 7**Divers**

- GERPLAN – Programmation triennale – Philippe SCHEIDECKER siègera au sein du groupe de travail spécifiquement constitué à cet effet, en qualité de représentant de la Commune de Mittelwihr. Une première réunion est prévue le 4 mai 2011 à la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.
- Société de Musique ALSATIA – Compte rendu de la réunion du 11 avril 2011.
- Projet de CPI (Centre de Première Intervention) Intercommunal – Compte rendu de la réunion du 4 avril 2011 organisée avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

- Lot de chasse n° 2 – Société de Chasse de Riquewihr – Défaut de règlement de la contribution complémentaire appelée par le Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sanglier au titre de l'exercice 2010.
- Date du prochain Conseil Municipal : le 3 mai 2011 à 20h

Levée de séance à 21h⁴⁵